

PACTE D'ENSEIGNEMENT
D'EXCELLENCE

PACTE D'ENSEIGNEMENT
POUR UN D'EXCELLENCE

Préambule

Ce document a pour objectif de fournir un outil aux directions, en vue de présenter le processus du Pacte aux équipes pédagogiques. Il est adapté à la présentation « Prezi » annexée. Celui-ci est disponible sur le site :

<http://www.pactedexcellence.be/documentation-utile/>

Dia 1. Introduction

Cette présentation a pour objectif d'informer et d'inviter à s'impliquer en tant qu'équipe pédagogique en vue de contribuer au processus du Pacte.

Le Pacte repose sur un processus participatif et vise l'élaboration de plans d'actions à réaliser à court, moyen et long terme en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement, dans ses multiples dimensions.

Ce processus du Pacte a débuté en janvier 2015. Il devrait aboutir au cours de l'été 2016 et se conclure par l'adoption d'un ensemble d'initiatives et de plans d'actions pour les dix prochaines années, et auxquels tous les acteurs auront contribué.

La présentation ci-dessous expose, dans un premier temps, les **principales raisons** pour lesquelles le Pacte a été lancé. Dans un deuxième temps, sont développées la **méthodologie participative** et les modalités de contribution aux travaux du Pacte.

**

Dia 2

I. Pourquoi un Pacte pour un Enseignement d'excellence ?

Notre système éducatif est face à trois besoins essentiels : le renforcement de la qualité, de l'efficacité et de la modernité.

Dia 3

- Nous devons en effet miser sur le renforcement de la *qualité* des apprentissages et de l'offre d'enseignement pour tous les élèves, surtout pour les plus démunis, dans une approche inclusive.

Dia 4

- Nous devons renforcer la *qualité* de la formation initiale et continue, notamment, renforcer l'attractivité du métier d'enseigner, l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'enseignement, avec une attention à l'entrée dans le métier et en fin de carrière, tout en introduisant la possibilité d'évoluer professionnellement.

Dia 5

- Nous devons également renforcer la *qualité et l'efficacité* de la gouvernance pédagogique et du pilotage du système éducatif à tous les niveaux – au niveau de l'établissement scolaire, au niveau intermédiaire et au niveau du système. Celle-ci passe par une plus grande autonomie et une responsabilisation accrue des acteurs.

Dia 6

- Enfin, notre système a un besoin important de *modernité* pour répondre à l'ensemble des défis du XXI^e siècle. La transformation numérique, la mondialisation, le rapport à la culture, les défis de la citoyenneté, la transformation du monde socioprofessionnel, etc. sont autant de mutations sociétales auxquelles l'école doit préparer de manière adaptée, les élèves dès le plus jeune âge.

Dia 7 (Quels défis pédagogiques prioritaires ?)

Notre système éducatif est face à des défis importants

Notre système éducatif présente des points positifs, fruits de toutes les personnes, enseignant-e-s, éducateur-trices et autres personnels d'éducation qui s'investissent dans les écoles et auprès de celles-ci (CPMS, Conseiller-ère-s pédagogiques...). Toutefois, lorsqu'on analyse les résultats globalement, on constate que notre système éducatif est face à des **défis importants**.

Dia 8 (graphique)

Premièrement, on constate des avancées en matière de maîtrise des savoirs et des compétences de base (figure).

- *Sur cette figure, l'on observe que les résultats moyens des élèves de 15 ans en FWB étaient plus faibles en Mathématiques et en Français jusqu'en 2012, année où les scores rejoignent les moyennes de l'OCDE. En Sciences, l'écart avec les moyennes de l'OCDE se maintiennent.*
- On constate également des avancées en matière de lutte contre le redoublement (non illustré). Par exemple, statistiquement, en moyenne, en 2007 environ 5% des enfants (1 sur 20) étaient maintenus en 3^e maternelle ; ils sont 2,2% en 2013-2014.

Dia 9

En revanche,

- la maîtrise de savoirs et compétences complexes est insuffisante (Les études internationales de type PISA nous apprennent que nos élèves sont performants pour les questions qui correspondent à des situations simples. Par contre, pour des questions plus complexes, ils sont en moyenne moins performants que dans d'autres pays) ;
- les écarts entre les plus forts et les plus faibles restent trop importants. (Nous sommes devant une situation où une bonne part des élèves les plus performants de notre système sont très performants par rapport aux élèves des pays voisins ; par contre, l'autre part des élèves ont des scores bien en deçà).

- Ces écarts sont essentiellement liés aux origines socio-économiques des élèves. (Ils sont davantage liés aux conditions socioéconomiques des élèves qu'à la langue parlée à la maison – voir figure 2).

Deuxièmement, si nous avons un système accessible dès le plus jeune âge, avec des taux exceptionnels d'inscription en maternelle et de bons taux de diplomation dans l'enseignement supérieur, notre système reste marqué par des défis importants en matière d'équité et d'égalité.

En effet :

- les taux de redoublement dès les premières années et les taux d'échec et de décrochage sont bien plus élevés que dans d'autres pays ;
- les parcours des élèves sont trop chaotiques ;
- avec des filières qualifiantes trop souvent assimilées à une forme de « relégation » ;
- et des filières trop hiérarchisées.

Ils sont environ 20% à avoir accumulé du retard en fin de 4^e primaire (P4), et 55% en retard en 4^e année du secondaire ordinaire (S4) – sans compter les élèves en décrochage (taux en baisse mais encore 7,5% des élèves entre 15 et 17 ans en 2012 à Bruxelles) et les orientations vers le spécialisé ont augmenté de manière continue ces dix dernières années. Ces chiffres placent notre système parmi les champions du monde du redoublement et de la réorientation des élèves (bien au-delà des pays voisins).

Dia 10 figure 2

Lorsqu'on prend les moyennes de tous les élèves en FWB, 494 points en Mathématiques (la moyenne OCDE est à 500 points). La moyenne des filles à cette épreuve est de 488 et la moyenne des garçons est de 498. Si l'on prend la moyenne à la même épreuve des élèves nés en Belgique, elle est de 508 ; pour les enfants immigrés, elle est de 459. Les écarts se creusent lorsqu'on prend les profils socioéconomiques des élèves, le retard scolaire ou la filière d'étude : la moyenne est de 553 pour les élèves habitant des quartiers favorisés alors qu'il est de 442 pour les élèves des quartiers les moins favorisés. Si l'on prend les élèves à l'heure, ceux-ci ont un score de 545 en moyenne et les élèves en retard ont un score moyen de 439. Enfin les élèves (à l'heure) en 4^e Général ont 565 en moyenne, les élèves de 3^e Générale et technique de transition est de 492, ceux de 4^e T de qualification ont en moyenne 485 et ceux qui sont en 3 TQ et professionnel ont un score moyen de 429.

Dia 11

Troisièmement, si les "bonnes pratiques" et innovations pédagogiques prolifèrent au sein des établissements...

Dia 12

- ... ces innovations restent trop souvent isolées et méconnues d'un grand nombre car peu partagées ;
- et les enseignants et les directions « innovants » sont souvent isolés et font état d'un besoin d'accompagnement et de formation

Dia 13

Le Pacte est organisé autour de quatre thématiques : les savoirs et compétences, les parcours d'élèves, les acteurs et la gouvernance.

Les **quatre axes thématiques essentiels** du Pacte visent à répondre aux défis suivants :

Dia 14

En matière de savoirs et compétences, il s'agit de réfléchir à un nouvel équilibre entre les savoirs et les compétences ; de réussir la transition numérique.

Il s'agit aussi d'envisager de nouveaux savoirs liés à l'ouverture au monde, et au monde socio-professionnel, l'autonomie et la responsabilisation du jeune ou encore la place des langues et de la culture.

Dia 15

En matière de parcours d'élèves, il s'agit d'améliorer les performances des élèves de la maternelle jusqu'à la fin de son parcours d'enseignement et rendre ceux-ci cohérents.

Les défis consistent à lutter contre les inégalités scolaires, le décrochage, le redoublement.

Améliorer le continuum pédagogique, les pratiques de différenciation, la prise en charge des enfants à besoins spécifiques (autant les enfants présentant des difficultés particulières que les HP ou autre spécificité), la qualité de vie à l'école, la motivation sont des priorités essentielles.

Dia 16

- Investir dans les acteurs :
 - Pour les *enseignants*, il s'agit prioritairement de mieux les soutenir par le renforcement de la formation initiale et continue et le développement de la car-

rière (attractivité, déroulement, accompagnement, diversité des fonctions, etc.)

- Il faut aussi renforcer l'ensemble des liens avec les équipes de soutien psychomédico-social et les partenaires éducatifs, socio-culturels et économiques
- Et bien sûr renforcer l'implication des parents.

Dia 17

- Les *directions* ont un rôle clé à jouer en matière de gouvernance pédagogique et managériale. La formation des directeurs est essentielle, ainsi que l'accompagnement au leadership pédagogique et à la gestion des ressources humaines (management), mais aussi la simplification administrative ou la numérisation.
- La gouvernance concerne aussi le pilotage au niveau intermédiaire et à celui du système.
 - Sur le plan pédagogique, un renforcement de l'autonomie des équipes pédagogiques et la gestion par objectifs.
 - En termes de management ou de gestion, il s'agit de mieux combiner autonomie et responsabilité, de développer un cadre d'évaluation pertinent par objectifs, de renforcer les synergies, l'optimisation des coûts etc.
 - L'enjeu consiste à développer les outils et innovations pédagogiques, de les diffuser, de renforcer le travail en équipe, d'ouvrir l'école et de développer des partenariats avec l'extérieur.
 - Les directions constituent des piliers notre système et des leviers d'amélioration de la qualité de l'enseignement : elles ont besoin entre autres d'un accompagnement plus soutenu, d'être libérées des tâches administratives.

**

Dia 18

II. Concernant le deuxième aspect clé du Pacte : sa dimension *participative* et *pluriannuelle*, visant des objectifs à court, moyen et long terme.

L'intention du Pacte n'est pas d'imposer une nouvelle réforme « venue d'en haut ». C'est une approche qui se veut neuve et innovante, en impliquant les acteurs du monde éducatif - les élèves, les enseignants, les CPMS, les personnels du conseil pédagogique, de l'inspection et de l'administration -, mais également les PO, les syndicats, les représentants des parents- ainsi que des représentants de la vie civile, sociale et économique.

Le Pacte a une approche globale des défis auxquels l'enseignement est confronté tout en mettant avant tout la pédagogie au cœur des préoccupations.

Dia 19 : schéma général du Pacte

Il s'agit donc bien d'un processus participatif.

Depuis janvier 2015 (vidéos des conférences disponibles sur Pactedexcellence.be), les structures du Pacte sont en place.

Dia 20

Les travaux sont coordonnés par plusieurs instances.

Le Comité d'accompagnement rassemble 50 personnes : des acteurs du monde éducatif, du monde socio-économique et culturel. Le Groupe central est composé d'environ 25 représentants des acteurs de l'enseignement et gère le processus au quotidien. Le Comité scientifique est constitué des équipes universitaires et des Hautes Ecoles qui garantissent l'objectivité de la méthodologie et le secrétariat scientifique des Groupes de travail. (La liste des personnes se trouve sur le site « Pactedexcellence.be > les travaux du Pacte > les acteurs ».)

Dia 21

Les deux premiers Groupes de travail ont clôturé leurs travaux respectifs en Juin 2015 : le premier (GT1) a réalisé un état des lieux du système et le second a pour mission de poser les balises, définir le sens, les valeurs, objectifs et missions de l'enseignement au XXIe siècle. Leurs rapports ainsi que la synthèse de leurs travaux réalisée par le Groupe central sont disponibles sur Pactedexcellence.be

Dia22

Sur la base de leurs conclusions, et après le passage au Gouvernement, c'est-à-dire à partir de septembre, quatre Groupes de travail thématiques se réuniront.

Ces quatre thèmes sont : les savoirs et compétences, les parcours d'élèves, les acteurs et la gouvernance.

Dia 23

Pendant ces travaux, des actions d'information, de consultation et d'implication de tous les acteurs de terrain sont organisées :

- pour les élèves et les jeunes, nous prévoyons des groupes de discussion, des enquêtes, et même un Groupe de travail spécifique composé de jeunes de 15-25 ans qui traiteront de tous les sujets du Pacte et donneront leurs avis au Groupes de travail respectifs. Les services de la jeunesse sont impliqués dans la mise à disposition d'un bus qui parcourra Bruxelles et la Wallonie à cet effet ;
- pour les parents, des consultations, des enquêtes et des séances d'information, seront organisées par l'intermédiaires des fédérationsreprésentatives.

Dia 24

Pour ce qui concerne plus spécialement les acteurs scolaires, ils seront impliqués dans les différents Groupes de travail, notamment via la méthode des focus groupes et des « conférences de consensus ».

Nous développons également des initiatives participatives à destination des différents acteurs, afin de susciter des contributions individuelles ou collectives:

- nous mettrons en place des initiatives destinées aux personnels de support et d'accompagnement - les CPMS, les Services tels que les SAS, les services de médiation – en organisant des groupes de discussion, des enquêtes, etc.
- avec les enseignants, plusieurs actions sont prévues : des enquêtes, des focus groupes, des contributions individuelles, des échanges de bonnes pratiques, etc.

Concernant les équipes pédagogiques, il nous semble capital de mobiliser les équipes autour des thématiques du Pacte, en cohérence avec les priorités du projet d'établissement scolaire et les projets développés au sein de l'école. Nous comptons sur les équipes pédagogiques pour mettre en œuvre, dans vos établissements scolaires, une dynamique d'équipe pour contribuer au Pacte.

C'est pourquoi différents moyens d'interaction sont prévus : des enquêtes approfondies, des focus groupes, des conférences, des contributions des équipes pédagogiques etc. Quelques pistes sont suggérées en fin de présentation.

Dia 25

Sur la ligne du temps, les travaux du Pacte ont commencé en janvier 2015 avec les premiers groupes de travail qui ont déterminé les objectifs principaux et orientations du « Pacte ». Après le passage au Gouvernement pendant les vacances scolaires 2015, une nouvelle phase de Groupes de travail est programmée jusqu'en avril 2016. En parallèle et ensuite, se poursuit une phase de consultation, d'information et d'appropriation par les acteurs jusqu'à l'été 2016.

Dia 26 et 27

Notre objectif aujourd'hui est :

- de vous informer à propos du Pacte
- de vous inviter à contribuer en équipe au Pacte et d'inscrire votre projet d'établissement dans les objectifs du Pacte.

Dia 28

Pour contribuer :

- vous pouvez discuter des axes thématiques qui vous semblent prioritaires en équipe et auprès de vos collègues et partenaires (CPMS, Parents, acteurs en partenariat dans le cadre de projets de l'école)
- vous pouvez animer des discussions et élaborer en équipe une contribution aux travaux du Pacte (voir dossier d'animation pour produire en équipe une contribution au Pacte).
- enfin, nous vous invitons à poster vos contributions sur le site, mais également répondre aux enquêtes, participer aux groupes de discussion...

Dia 29

Plusieurs ressources ont été produites dans le cadre des travaux du Pacte. Vous disposez de tous les documents produits pour ou par l'établissement scolaire.

Dia 30

Quelques questions pour guider le travail (se référer au dossier d'animation)

- Quels sont les axes thématiques du Pacte qui suscitent de l'intérêt ou des questions au sein de l'équipe ?
- Quels sont les principaux constats établis, les valeurs et les objectifs retenus au terme du travail d'analyse et de mise en perspective ?

- Quels projets, actions ou pratiques sont développés dans notre école ou notre établissement scolaire ? Lesquels pouvons-nous partager ?
- Quels sont les plans d'action à poursuivre, développer ou améliorer dans notre établissement en lien avec le projet éducatif et pédagogique et les axes thématiques du Pacte ?

Un dossier d'animation est disponible pour poursuivre la réflexion et produire une contribution pour le Pacte pour un enseignement d'excellence. Toutes les informations sont sur le site du Pacte.

Dia 31 Site Pactedexcellence.be

Le moyen d'information et d'interaction privilégié : le site « pactedexcellence.be ».

Sur ce site,

Dia 32 - vous trouverez toutes les informations sur les travaux du pacte : les événements, les rapports, les PV, les derniers travaux... à télécharger

Dia 33- vous trouverez des questionnaires de type sondage. Les rapports de ces sondages sont communiqués au Groupe central et aux Groupes de travail selon les thématiques abordées.

Dia 34 - enfin, vous trouverez des dossiers pour comprendre et aller plus loin, et pour animer des débats sur les thématiques abordées dans les sondages. Ces thématiques sont choisies en fonction de l'actualité des travaux du Pacte. Elles concernent l'introduction du Numérique à l'école, l'égalité des chances et la mixité à l'école, la motivation des élèves, l'équilibre des savoirs et compétences...

.....

Dia 35 Merci pour vos contributions !